

Cirusef 2011 - 21 Novembre 2011

Conférence inaugurale

« La professionnalisation des formations universitaires »

Intervention de Patrick Hetzel, Directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle - MESR



Mesdames et messieurs les Présidents,

Mesdames et messieurs les Doyens

Mesdames et messieurs les Directeurs,

Mesdames et messieurs les professeurs,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

L'Université française forme aujourd'hui les deux tiers des étudiants français. Elle a acquis tout au long de son histoire une responsabilité sociale, économique et culturelle majeure.

Le chômage des jeunes, plus élevé en France que dans beaucoup de pays de l'OCDE, engage la société tout entière et nous exhorte à faire évoluer nos modèles d'organisation et nos priorités pour y apporter des réponses concrètes et efficaces.

A fortiori, la situation économique actuelle, française et européenne, met plus que jamais en exergue cette nécessité d'interroger les indispensables interactions entre les établissements d'enseignement et les milieux socio-économiques, et nous impose même de contribuer, chacun à son niveau, à la création de valeur ajoutée en vue de faciliter une croissance économique durable et la création d'emplois.

Le rapport « De l'université à l'emploi » a établi, en 2006, des propositions autour de 6 axes forts pour permettre, à partir de la mission d'insertion professionnelle qui serait dévolue aux établissements de bâtir une nouvelle stratégie pour l'université française :

1. lutter contre l'échec principalement dans le premier cycle universitaire,
2. repenser l'information et l'orientation,
3. améliorer la professionnalisation,
4. rapprocher durablement l'université du marché du travail,
5. créer un partenariat universités/employeurs pour la croissance
6. faire évoluer le système universitaire dans son ensemble.

Avec cette nouvelle mission d'insertion professionnelle depuis confiée aux établissements d'enseignement supérieur par la loi LRU en 2007, il n'est pas juste question de mesurer l'employabilité ou l'adéquation des diplômes au potentiel d'embauche immédiat du marché du travail, comme certains voudraient le faire croire. Nous ne pouvons pas non plus la laisser réduire à la création d'un simple outil de comparaison et de classement entre établissements.

L'Université doit prendre à bras le corps cette nouvelle dimension d'insertion professionnelle au cœur de ses cursus et de sa stratégie de développement : dans la définition même de chacun de ses diplômes, de son offre globale de formation et dans l'accompagnement de ses étudiants vers l'emploi.

L'effort entrepris par les établissements ne peut se circonscrire à l'aide matérielle et individuelle apportée à chaque étudiant pour construire sa propre insertion dans le cadre des BAIP. L'insertion professionnelle des étudiants se construit aussi à travers l'acte pédagogique et doit nécessairement faire évoluer la pédagogie et les contenus de formation.

Chacun ne peut qu'admettre que l'enseignement supérieur et la recherche est LA priorité du Gouvernement.

Des investissements budgétaires supplémentaires ont été engagés ces quatre dernières années mais aussi à long terme avec les investissements d'avenir.

Pourquoi ?

Nous évoluons dans un environnement global de savoirs en pleine mutation. Nous avons placé l'évolution de l'Université au cœur des priorités, mais c'est l'enseignement supérieur français tout entier qui connaît une profonde évolution.

Sous l'effet des coopérations scientifiques, économiques et sociales, notre système d'enseignement supérieur n'est pas isolé du reste du monde. Il contribue au développement de l'espace européen des connaissances, tout comme il participe à la compétition mondiale des savoirs.

Or, cette compétition mondialisée des savoirs a un corollaire : l'ambition d'augmenter globalement le niveau moyen de connaissance de la société française. L'objectif de 50% d'une classe d'âge diplômés de l'enseignement supérieur y participe de la même manière que la nécessité d'acculturer nos étudiants à une démarche épistémologique qui les conduira à remettre en question, tout au long de leur vie professionnelle, la pérennité de leurs acquis.

En 50 ans, la population française a été multipliée par 1,5 mais la population post-bac par 8, passant de 300 000 à plus de 2,3 millions étudiants ! Or, comme je vous le rappelais en préambule, 6 étudiants sur 10 sont aujourd'hui au sein des universités. Les universités ne peuvent plus continuer à fonctionner comme « avant » et rester dans leur tour d'ivoire. Elles sont dans la société, inévitablement confrontées à ses enjeux.

La redéfinition de leurs missions en 2007 s'est accompagnée d'une plus grande autonomie de décision et de délégation de budgets, qui ont été multipliés par 5, dans la plupart des établissements.

Ces nouvelles capacités d'intervention, ces libertés qui sont confiées aux acteurs au plus près du terrain par le législateur, ont un corollaire : une responsabilité envers nos concitoyens quant à la capacité de nos universités à nous permettre de rester compétitifs au sein d'une Europe qui fait de la construction de la société de la connaissance sa priorité face au reste du monde. Il en va de l'employabilité de nos jeunes, de la compétitivité de nos entreprises et on peut le dire aussi, de la défense de nos valeurs communes.

L'engagement des universités comme opérateurs de recherche a été un pas important et cela est aujourd'hui acquis.

Leur engagement dans l'insertion professionnelle des étudiants est aujourd'hui une nouvelle étape. Certaines l'ont bien compris et développent leur attractivité sur le suivi de leurs étudiants vers l'emploi, comme celle de La Rochelle, ou sur l'approche « compétences » comme celle de Saint-Étienne ou Rennes 2.

Bon nombre d'universités se sont engagées dans une véritable dynamique qui vise à totalement repenser l'approche pédagogique et organisationnelle de leurs formations. Cette dynamique porte en son sein une capacité d'innovation aussi puissante que celle qui anime nos stratégies en matière de Recherche. C'est bien là que doit se situer le débat.

La diffusion des savoirs à tous les niveaux L-M et D est la seule garantie de durabilité d'un système qui est appelé sans cesse à se renouveler *sui generis*. C'est le fondement même de l'Université qui contribue par essence au renouveau des savoirs mais qui en organise sa conservation et sa transmission.

C'est le fondement même du nouvel appel à projets qui visent à encourager les Initiatives d'excellence en formations innovantes, IDEFI.

Il ne peut y avoir de professionnalisation des formations sans garantir dans le temps l'apport d'un niveau d'exigence académique et d'une culture générale élevée. Les premiers à nous le dire, ce sont les entreprises et les recruteurs. La professionnalisation des formations ne saurait se construire en opposition aux savoirs disciplinaires.

Plus encore, et c'est l'objet de nos travaux pour faire de la licence universitaire un diplôme qui mène aussi à l'emploi, la formation ne peut se désintéresser du processus de construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant et doit lui donner les clefs de la réussite, en lui permettant l'acquisition d'une méthode, d'une autonomie de travail et de « compétences de vie » tout en l'initiant au processus de production des connaissances et aux principaux enjeux de la recherche dans sa discipline.

Dans beaucoup d'établissements, on a déjà pris conscience de l'importance d'optimiser les processus d'accompagnement des étudiants (de gérer leurs situations d'échec comme leur haut potentiel), de mettre en place des parcours diversifiés avec pour objectifs de proposer par exemple du soutien renforcé ou un parcours d'excellence.

L'apparition de nouveaux enjeux de politiques publiques et les prévisions démographiques bouleversent les cadres existants et nous interrogent sur la nécessité de repenser l'organisation de l'ensemble de nos filières de formation, de permettre la reconnaissance de nouvelles compétences, mais aussi de faire émerger de nouveaux métiers.

La Recherche génère l'innovation comme la formation génère l'employabilité. Les établissements d'enseignement supérieur, par la combinaison active de leurs 6 missions, contribuent nécessairement à façonner les métiers de demain.

Si l'on en vient maintenant au sujet des moyens à mettre en œuvre pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et plus généralement l'emploi des jeunes. Chaque jour est démontré un peu plus qu'il est nécessaire de rapprocher la formation et l'emploi.

Et nous avons encore beaucoup à faire pour amplifier la relation entre formation et emploi.

Il ne s'agit nullement de viser une approche adéquationniste entre formation initiale et premier emploi mais favoriser l'employabilité de chacun au regard de son projet professionnel et de son projet de vie.

Il faut tout d'abord rendre visibles les compétences acquises parmi lesquelles :

- la maîtrise des savoirs fondamentaux facilitant l'intégration au sein d'un collectif de travail (de la capacité de synthèse à la maîtrise d'une langue vivante étrangère)
- Les compétences relationnelles
- la maîtrise des technologies de l'information.
- L'esprit d'initiative et d'entreprise.
- La maîtrise des règles nécessaires pour une insertion durable dans l'emploi (comme comprendre les normes de qualité, appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, la notion de développement durable ...)

Ce sont les objectifs qui ont guidé la récente rénovation de la licence universitaire mais ils peuvent s'appliquer à tous les niveaux de diplômes.

Nous avons bien entendu préconisé une pédagogie de l'action et une pédagogie par projets chaque fois que cela est possible.

Nous avons réaffirmé que le stage devra être préalablement défini, qu'il doit être encadré et s'intégrer dans un projet cohérent au sein du cursus (accompagnement, soutenance d'un rapport, retour d'expérience).

Pour rendre visibles les compétences acquises (et nos 17 000 diplômés !), il faut qu'elles soient connues et reconnues et notamment par les employeurs. Les établissements ont créé leur bureau d'aide à l'insertion professionnelle. Ils démultiplient les partenariats notamment via leurs fondations, ou encore développent des stratégies de marque.

Au niveau ministériel, ma direction générale s'est dotée d'un suffixe IP qui nous conduit à construire progressivement les bases inédites d'un dialogue renforcé avec les organisations et branches professionnelles voire des outils partagés : création de référentiels de compétences pour la licence mais aussi référentiels de formation (entrepreneuriat, intelligence économique et connaissance de l'entreprise), comité des partenaires, groupe de travail sur le e-portfolio (*portefeuille électronique de compétences*), conventions-cadre...

C'est un chantier passionnant et incontournable. En effet, alors que ce cadre de travail et de dialogue existe depuis des décennies pour les formations technologiques et professionnelles, notamment dans l'enseignement secondaire, rien n'est organisé pour ce qui concerne les formations générales universitaires. Notre ambition, en lui donnant réalité, c'est bel et bien de concourir et de renforcer la reconnaissance des formations universitaires à tous les niveaux du L-M-D, auprès des recruteurs comme dans les conventions collectives.

Autre chantier prioritaire : la formation tout au long de la vie.

Nous devons en finir avec l'idée que le diplôme initial détermine tout une vie et en finir avec la spécialisation des âges « à la française ».

C'est en France qu'est observée la plus faible proportion en Europe d'adultes de plus de 25 ans reprenant des études supérieures alors quelle détient le record de la scolarisation (80% des jeunes de 18 ans).

Or, pour atteindre cette transition vers une « société basée sur la connaissance », nous ne pourrions pas continuer à faire comme si tout se jouait définitivement avec la formation initiale et un seul et unique diplôme acquis définitivement à 25 ans.

Dans une perspective d'orientation et de formation tout au long de la vie, l'important est que dans l'esprit de tous, l'accès à l'université soit possible à tout moment, que l'université reste ouverte et joue pleinement son rôle de stimulant sociétal.

Aujourd'hui, reprendre des études universitaires en même temps que son travail est particulièrement difficile et trop peu encouragé. Couplée avec l'allongement de la vie professionnelle, la nécessité de projeter son projet professionnel et personnel dans des perspectives d'évolution accompagne la mutation accélérée ces dernières années des métiers, des carrières et des organisations.

C'est véritablement une de nos priorités des prochains mois et des prochaines années. Nos établissements disposent déjà de nombreux atouts pour y répondre. Ils doivent en faire un de leurs axes stratégiques prioritaires car c'est un élément particulièrement fort de leur attractivité y compris au niveau international.

En somme :

Si les universités ont depuis 30 ans, relevé le formidable défi de la démocratisation de l'enseignement supérieur, ont développé une offre de formations permettant l'apprentissage de savoirs et de compétences pour un public au cursus de plus en plus diversifié, il n'en reste pas moins que l'on attend d'elles qu'elles intègrent pleinement dans leur stratégie le devenir professionnel des étudiants et leur devenir tout au long de leur carrière professionnelle.

En plaçant la mission d'orientation et d'insertion professionnelle au même rang que ses 5 autres missions, le législateur a clairement indiqué à l'Université qu'elle la doit prendre à bras le corps, au cœur-même de ses cursus et de sa stratégie de développement :

- dans la définition-même de chacun de ses diplômes*
- dans l'accompagnement de ses étudiants vers l'emploi, ...*
- dans les missions de ses enseignants*
- dans ses modes de gouvernance*
- dans la définition de chacun de ses projets*

L'Université a un rôle à jouer dans l'émergence des métiers de demain et de leur définition. L'Université doit montrer comment elle contribue à la création de richesses et à la croissance économique.

C'est une attente particulièrement forte de notre pays au moment où nous sommes en train de sortir de la crise économique.

Nos universités doivent être pour nos jeunes un lieu d'espoir et de cristallisation de tous les possibles.